Image not found or type unknown

Dépôt de garantie RETENUE

Par **CHRISTIAN jere**, le **16/09/2009** à **18:07**

Bonjour,

Nous venons de recevoir notre dépôt de garantie avec 10 jours de retard. Malgré un procés verbal de constat à la sortie bien meilleur que celui d'entrée (les 2 ont été faits par huissier), notre ancienne propriétaire a conservé plus de 400 euros sur ce dépôt de garantie. Nous envisageons d'intenter une action en justice contre elle. Comment devons nous faire ? Merci d'avance pour vos conseils.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés